

Réf: Dossier N° 141979

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGILIS SARL »

Siège social Abidjan, Marcory, MARCORY BOULEVARD GABON,
Lot 1000, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/08/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 12 septembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGILIS SARL »

Objet : Le transport de marchandises, la logistique générale, la finance et monétique, services de transfert, prestation de services, achat et vente de marchandises diverses, et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, MARCORY BOULEVARD GABON,
Lot 1000, Ilot 105

Dirigeant(s) : Mlle MARCOS MARIAM LALLA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08424 du 16/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42308/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022

